

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration d'Intérêt Général relative au programme d'action pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins de la Varenne, de l'Egrenne, de l'Ortel, du Menil-Roullé et des Vallées

Par arrêté n°2024-02-013 du 16 février 2024, le Président de la communauté de communes Andaine-Passais en sa qualité de maître d'ouvrage délégué des travaux de l'entente Egrenne-Varenne, a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la Déclaration d'Intérêt Général relative au programme d'action pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins de la Varenne, de l'Egrenne, de l'Ortel, du Menil-Roullé et des Vallées.

A cet effet, Messieurs Jean TARTIVEL, Jacques MARQUET et Eric YVERNES. sont désignés en qualité de commissaires enquêteurs par la Présidente du tribunal administratif de Caen.

L'enquête publique se déroulera, **du 08/03/2024-9h00 au 25/03/2024-17h00 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux concernés (ceux concernés par les permanences).

Les commissaires-enquêteurs recevront :

- au **siège administratif de Domfront Tinchebray Interco**, à Domfront en Poiraise (61), le **vendredi 8 mars de 9h00 à 12h00**
- à la **mairie d'Ambrières les Vallées** (53), le **mercredi 13 mars de 14h00 à 17h**
- à la **mairie de Ger** (50) : le **mardi 19 mars de 9h00 à 12h**
- à la **mairie de Dompierre** (61) : le **vendredi 22 mars de 14h à 17h00**
- au **siège de la Communauté de Communes Andaine-Passais**, à Juvigny-Val-d'Andaine (61), le **lundi 25 mars de 14h à 17h**

Le dossier est consultable dans ces locaux, sur les sites internet des intercommunalités concernées

<http://www.domfront-tinchebray-interco.fr/>

<https://ccandainepassais.org/>

<https://www.bocage-mayennais.fr/>

<https://www.msm-normandie.fr/fr/>

<https://www.flers-agglo.fr/>

Les observations concernant ce projet pourront être consignées sur un registre d'enquête disponibles dans les locaux où auront lieu les permanences. Elles peuvent également être adressées par écrit à la CC Andaine-Passais et par courriel : enquetepublique.egrennevarenne@outlook.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition de public, à la CC Andaine-Passais, sous un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête.